

Charte du « Quart d'heure lecture »

Il s'agit d'organiser chaque semaine un temps de **lecture** personnelle et partagée collectivement. L'objectif est de découvrir la lecture-plaisir, se ressourcer et retrouver ses capacités de concentration, ainsi que de progresser en lecture et vocabulaire.

Obligations :

- Se mettre à lire en silence pendant 15 minutes au signal
- Respecter un silence absolu (aucun déplacement, aucune question sauf cas d'urgence)
- Ne pas distraire les autres par des gestes ou des regards
- Utiliser un support papier (pas de téléphone ni de tablette)
- Choisir des textes en accord avec le principe de laïcité et adaptés au niveau collège
- Respecter le choix de lecture des autres

Droits :

- On apporte si possible un livre personnel ou prêté par son entourage
- On peut aussi apporter un livre emprunté au CDI, dans une bibliothèque, ou encore issu de la boîte à livres de la salle
- On peut lire un livre ou un magazine (sous contrôle du professeur, pas de magazine type « people »), une fiction ou un documentaire, écrit en français.